



سيدي ثابت في 11 ماي 2015

0611

## إلى عناية رئيس الجامعة التونسية لرياضات الفروسية

## جدول ارسال وثائق

الملاحظات	العدد	الوثائق
للتعليق ولإعلام مالكي الخيول.	01	- إعلان حول المشاركة في بعث مسالك للفروسية السياحية بولاية منوبة وأريانة.
	01	المجموع

المدير العام

محيط الحبيب الزاوية



Handwritten signature in blue ink.



Commissariat Général au  
Développement Régional

## COOPERATION TRANSFRONTALIERE DANS LE CADRE DE L'INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT (IEVP)

Décision CE C(2008) 8275

### Projet "Le développement de l'économie et du tourisme dans les zones rurales à travers la valorisation du cheval " (EQUIMEDEV – 2PS1.1.025)

#### Avis public

### Sélection de Centres équestres localisés dans les Gouvernorats de Manouba et Ariana

Etant donné

Que le 26 Mai 2011 sur le site web "<http://www.italie-tunisie.eu>" [www.italie-tunisie.eu](http://www.italie-tunisie.eu) et sur les autres sites de référence du programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie, dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) 2007-2013 a été publié, dans sa version intégrale, l'appel à proposition restreinte pour Projets Standards (Décision CE C(2008) 8275), dont le délai de présentation était le 09 Décembre 2011 ;

Que la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline en partenariat avec la Province Régionale de Trapani Piazza Vittorio Veneto 2, Trapani, l'Institut d'Accroissement Hippique de la Sicile Via Vittorio Emanuele, 508 Catania, le Commissariat Général de Développement Régional 25 bis, Rus Asdrubal – Lafayette Tunis et de *Dipartimento degli interventi infrastrutturali per l'agricoltura Viale Regione Siciliana* 4600 Palermo ont postulé à l'appel à proposition un projet intitulé « Le développement de l'économie et du tourisme dans les zones rurales à travers la valorisation du cheval ».

Que Grect Archimed, Palazzo Ciampoli 98039 Taormina, Coppem Via E. Amari, 162 Palerme, la Fédération Tunisienne des Sports Equestres la Soukra, la Fédération Sicilienne des Sports Equestres Siège Régional, Via Monte Iblei 8 Tremetieri Etneo (CT) et l'Association des Villes Arabes Kaifan / Kuwait sont associées au projet.





Étant donné que;

L'Autorité de Gestion Commune AGC, par sa communication du 28 Janvier 2014 informe que le contrat de subvention entre l'Autorité de Gestion Commune du Programme et le partenaire la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline, a été signé le 23 Décembre 2013 et que le code unique du projet est (Cod 2PS1.1.025). La Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline, adresse : BP.61, 2020 Sidi Thabet, Tunisie, représenté par Mohamed Ezzaouia.

### **Attendu**

Que le projet vise à contribuer à développer les synergies entre les filières économiques de l'élevage et de l'entraînement du cheval à travers le transfert du savoir-faire et la création de circuits touristiques équestres pour contribuer au développement économiques du milieu rural (objectif global) en se concentrant sur un aspect fondamental: la collaboration et la mise en réseau des institutions publique, des organisations professionnelles sectorielles et le milieu rural.

Que dans la phase d'implémentation du projet « Le développement de l'économie et du tourisme dans les zones rurales à travers la valorisation du cheval " (EQUIMEDEV – 2PS1.1.025), la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline (FNARC) a prévu la sélection de centres équestres localisés dans les Gouvernorats de Manouba et Ariana et la maîtrise de la langue française, italienne et arabe (voir les termes de référence ci jointes).

### **Annnonce**

#### **Art. 1 – Objet de l'annonce**

La Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline (FNARC) (le partenaire 1), avec le présent avis public, a l'objectif de sélectionner des centres équestres localisés dans les Gouvernorats de Manouba et de l'Ariana pour faire partie de la mise en place de parcours d'agro tourisme dans le cadre du projet EQUIMEDEV, financé par IEVP de la politique de voisinage Italie-Tunisie 2007-2013.





## Art.2 – Conditions

Afin de participer à cet appel public, le centre équestre doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes:

### Conditions Générales:

- a. Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligibles dans le cadre du programme Transfrontalier Italie-Tunisie 2007-2013 pour le responsable légal du centre.
- b. Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine;
- c. Pas de condamnations pénales qui prévoient l'interdiction des bureaux publics ou d'autres types de privations.

### Conditions Professionnelles:

1. Propriétaire ou gérant d'un centre équestre en activité.
2. Localisé dans les sites éligibles par le projet à savoir les Gouvernorats de l'Ariana et de la Manouba ou proche.
3. Le centre équestre dispose de :
  - a. Infrastructure
    - i. Boxes pour chevaux
    - ii. Paddocks
    - iii. Gites et couverts
  - b. Chevaux en nombre suffisant
  - c. Matériels d'équitation pour randonnées et promenades
  - d. Personnels qualifiés pour assistance de cavaliers

L'absence d'une des conditions requises par la présente annonce est suivie de l'exclusion de la procédure de sélection.

Sous réserve du demandeur, le candidat devra produire la documentation et démontrer la validité des conditions professionnelles demandées.

### Art.3 – Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans l'article 2, seront examinées par une commission désignée par la FNARC. Seuls les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 2 seront admis à





la sélection.

Le partenaire 1 pourra conclure la sélection même s'il reçoit une seule candidature, l'essentiel qu'elle réponde aux conditions générales requises, il pourra procéder à l'ouverture et à la vérification de la candidature.

N.B : Seuls les candidats retenus seront contactés.

#### **Art. 4 – Conditions de présentation des candidatures**

Les personnes intéressées devront envoyer leur demande par e-mail ou par fax à la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline, avant 12.00 heures du 20 mai 2015 à l'adresse suivante:

**Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline**

**BP.61. 2020 Sidi Thabet. Tunisie**

**E-mail : dg-fnarc@topnet.tn**

**Fax: 00216 71 552091**

#### **Art. 5 – Candidature et documentation nécessaire**

Pour son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et devra être accompagnée par la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 2 et annexer la documentation suivante:

1. Demande de candidature
2. Présentation du centre équestre
3. Copie de document d'identité signé valable
4. Déclaration sur l'honneur de remplir les conditions générales et professionnelles conformément à l'article 2 de l'annonce

Fait à Tunis, le **07 MAI 2015**

Le Directeur Général  
Mohamed Habib EZZAOUIA

